Via le Transfert de données salariales, les entreprises (ou leurs mandataires) communiqueront des données relatives au calcul des salaires à l'Office national de sécurité sociale. Ce glossaire explique ces données.

Pour chaque zone, les éléments suivants sont décrits : le nom de la zone, la description du contenu, les valeurs possibles qui peuvent être mentionnées (domaine autorisé), les situations dans lesquelles la zone doit être communiquée (présence), le type de données, le format, la longueur et la balise JSON.

Pour chaque bloc, les éléments suivants sont décrits : le nom du bloc, les zones appartenant au bloc, la présence et la balise JSON.



Autres documentations

Instructions >

Annexe Structurée →

Schéma Technique >

Bloc Entreprise

[enterprise]

L'entreprise pour laquelle un calcul salarial est effectué pour une personne physique.

Voir le tout →

Bloc Personne physique

[naturalPerson]

La personne physique pour laquelle un calcul salarial est effectué pour le compte d'une enteprise.

Voir le tout →

Bloc Relation

[relation]

La relation entre l'entreprise et la personne physique sur base de laquelle un calcul salarial est effectué.

Voir le tout →

Bloc Calcul salarial

[remunerationCalculation]

Le calcul salarial effectué dans le cadre de la relation entre la personne physique et l'entreprise.

Voir le tout →

Bloc Prestation ou absence

[service]

La prestation ou l'absence de la personne physique sur base journalière ou sur base d'une période.

Voir le tout →

Bloc Caractéristiques de la prestation

[serviceFeature]

Information supplémentaire sur certaines prestations ou absences.

Voir le tout →

Bloc Signalétique sociale

[identifyingSocialFeatures]

Indication du statut social et du régime de cotisation d'application sur la personne physique.

Voir le tout →

Bloc Signalétique sociale périodique

[operationalSocialFeatures]

Modalités de misen en œuvre de la signalétique sociale.

Voir le tout →

Bloc Temps de travail hebdomadaire

[weeklyHours]

Nombre d'heures par semaine à prester par la personne physique et par la personne de référence fictive liée à la personne physique.

Voir le tout →

Bloc Mesure de réorganisation du temps de travail

[reorganisationMeasure]

Eventuelle mesure de réorganisation du temps de travail avec un impact dur le temps de travail hebdomadaire de la personne physique.

Voir le tout →

Bloc Caractéristiques sociales supplémentaires

[socialFeaturesDetail]

Superclasse

Données supplémentaires sur les modalités de mise en œuvre de la signalétique sociale

Voir le tout →

Bloc Fonction

[job]

Sous-classe / spécialisation des caractéristiques sociales supplémentaires

Données relatives à la fonction exercée par la personne physique. Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale".

Voir le tout →

Bloc Reprise progressive du travail

[GradualWorkResumption]

Sous-classe / spécialisation des caractéristiques sociales supplémentaires

Données relatives à la reprise progessive du travail par la personne physique avec l'accord du médecin-conseil après une période d'incapacité de travail.

Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale périodique".

Voir le tout →

Bloc Licenciement

[dismissal]

Sous-classe / spécialisation des caractéristiques sociales supplémentaires

Données relatives au licenciement de la personne physique. Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale".

Voir le tout →

Bloc Premier emploi

[starterJob]

Sous-classe / spécialisation des caractéristiques sociales supplémentaires

Données sur la convention premier emploi de la personne physique. Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale".

Voir le tout →

Bloc Signalétique fiscale

[fiscalFeatures]

Les données fiscales d'application dans le calcul salarial.

Voir le tout →

Bloc Entreprise

[enterprise]

L'entreprise pour laquelle un calcul salarial est effectué pour une personne physique.

Nom du champ	Description	Tech Label
Numéro d'entreprise	Numéro octroyé par la Banque-Carrefour des Entreprises identifiant une entreprise de façon unique, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.	enterpriseNumber
Numéro ONSS	Numéro attribué par l'Office national de sécurité sociale identifiant de façon unique une entreprise qui occupe du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969. Il s'agit du numéro ONSS définitif.	nssoNumber

Numéro d'entreprise

Description

Numéro octroyé par la Banque-Carrefour des Entreprises identifiant une entreprise de façon unique, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

Tech Label

enterpriseNumber

Domaine de définition

Nombre à 10 chiffres.

Longueur

10

Présence

Obligatoire si le numéro ONSS n'est pas communiqué.

Format

NNNNNNNCC

- · NNNNNNN est le numéro
- · CC est le nombre-contrôle

Numéro ONSS

Description

Numéro attribué par l'Office national de sécurité sociale identifiant de façon unique une entreprise qui occupe du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969. Il s'agit du numéro ONSS définitif.

Tech Label

nssoNumber

Domaine de définition

Nombre entier et élément de [100006;199999934] pour les numéros définitifs.

Longueur

9

Présence

Obligatoire si le numéro d'entreprise n'est pas communiqué, ou si le déclarant est un tiers payant.

Format

NNNNNNNCC

- · NNNNNNNN est le numéro
- CC est le nombre-contrôle

Personne physique

[naturalPerson]

La personne physique pour la quelle un calcul salarial est effectu'e pour le compte d'une enteprise.

Nom du champ	Description	Tech Label
Numéro d'identification de la sécurité sociale - NISS	Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique dans le registre national ou dans le registre bis des personnes physiques.	ssin

Numéro d'identification de la sécurité sociale - NISS

Description

Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du numéro d'identification de la personne physique dans le registre national ou dans le registre bis des personnes physiques.

Tech Label		
ssin		
Domaine de définition		
/		
Longueur		
11		
Présence		
Indispensable		
Format		
NNNNNNNCC		
NNNNNNN est le numéro		
 CC est le nombre-contrôle 		

Bloc Relation

[relation]

La relation entre l'entreprise et la personne physique sur base de laquelle un calcul salarial est effectué.

Nom du champ	Description	Tech Label
Clé d'identification de la relation	Référence unique de la relation, qui constitue la base du calcul salarial, générée par le déclarant.	declarantReference
Type de relation	La classification de la relation sur base de la législation sous- jacente.	relationType

Clé d'identification de la relation

Description Référence unique de la relation, qui constitue la base du calcul salarial, générée par le déclarant. **Tech Label** declarantReference Domaine de définition Longueur 64 Présence Indispensable **Format** Type de relation Description La classification de la relation sur base de la législation sous-jacente. **Tech Label** relationType Domaine de définition 1 = contrat de travail 2= statutaire 3 = contrat d'apprentissage 4 = autre Cette liste pourra être complétée dans une future version de la documentation Longueur Présence Indispensable **Format**

Bloc Calcul salarial

[remunerationCalculation]

Le calcul salarial effectué dans le cadre de la relation entre la personne physique et l'entreprise.

Description	Tech Label
Universally Unique Identifier généré par le déclarant pour identifier un calcul salarial.	id
Date de début de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial.	startDate
Date de fin de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial.	endDate
La date du calcul salarial est la date à laquelle le calcul salarial est clôturé par celui qui fait ce calcul. Une modification pour la même période de calcul entrainera un nouveau calcul salarial avec une nouvelle date de calcul salarial.	calculationDate
Fréquence à laquelle le calcul salarial de la rémunération normale est effectué.	frequency
	identifier un calcul salarial. Date de début de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial. Date de fin de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial. La date du calcul salarial est la date à laquelle le calcul salarial est clôturé par celui qui fait ce calcul. Une modification pour la même période de calcul entrainera un nouveau calcul salarial avec une nouvelle date de calcul salarial. Fréquence à laquelle le calcul salarial de la rémunération

Clé d'identification du calcul salarial

versally Unique Identifier généré par le déclarant pour identifier un calcul salarial.
h Label
naine de définition
gueur
sence ispensable
mat 1-4-4-12 en caractères hexadécimaux
Pate de début de la période de calcul salarial scription te de début de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial.
scription te de début de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial. h Label
te de début de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial. h Label rtDate
cription te de début de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial. h Label rtDate naine de définition

Date de fin de la période de calcul

Description

Date de fin de la période à laquelle se rapporte le calcul salarial.

Tech Label

endDate

Domaine de définition

La date de fin de la période de calcul est supérieure ou égale à la date de début de la période de calcul.

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- · JJ est le jour

Date du calcul salarial

Description

La date du calcul salarial est la date à laquelle le calcul salarial est clôturé par celui qui fait ce calcul. Une modification pour la même période de calcul entrainera un nouveau calcul salarial avec une nouvelle date de calcul salarial.

Tech Label

calculationDate

Domaine de définition

/

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- · JJ est le jour

Fréquence du calcul salarial

Description
Fréquence à laquelle le calcul salarial de la rémunération normale est effectué.
Tech Label
frequency
Domaine de définition
1 = hebdomadaire
2 = bi-mensuel
3 = mensuel
4 = trimestriel
5 = semestriel
6 = annuel
99 = autre fréquence
Longueur
2
Présence
Indispensable
Format

Bloc Prestation ou absence

[service]

La prestation ou l'absence de la personne physique sur base journalière ou sur base d'une période.

Nom du champ	Description	Tech Label
Numéro de séquence de la prestation ou de l'absence	Numéro de séquence unique de la prestation ou de l'absence.	sequenceNumber
Code de prestation ou d'absence	Code indiquant le type de prestation ou d'absence	serviceType
Date ou date de début de la prestation ou de l'absence	En cas d'une communication par jour, la date à laquelle la prestation ou l'absence a eu lieu. En cas d'une communication par période, la date de début de la période au cours de laquelle la prestation ou l'absence a eu lieu.	startDate
Date de fin de la prestation ou de l'absence	Date de fin de la période au cours de laquelle la prestation ou l'absence a eu lieu. La zone n'est pas complétée quand la prestation ou l'absence est communiquée par jour.	endDate
Nombre d'heures de prestation ou d'absence	Nombre d'heures de la prestation ou de l'absence.	numberOfHours

Numéro de séquence de la prestation ou de l'absence

Description	
Numéro de séquence unique de la prestation ou de l'absence.	
Tech Label	
sequenceNumber	
Domaine de définition	
[1; 999]	
Longueur	
3	
Présence	
Indispensable	
Format	
Code de prestation ou d'absence Description Code indiquant le type de prestation ou d'absence.	
Tech Label	
Tech Label	
Tech Label serviceType	
Tech Label serviceType Domaine de définition	
Tech Label serviceType Domaine de définition Voir annexe "Codes prestation ou absence"	
Tech Label serviceType Domaine de définition Voir annexe "Codes prestation ou absence" Longueur	
Tech Label serviceType Domaine de définition Voir annexe "Codes prestation ou absence" Longueur 7	
Tech Label serviceType Domaine de définition Voir annexe "Codes prestation ou absence" Longueur 7 Présence	
Tech Label serviceType Domaine de définition Voir annexe "Codes prestation ou absence" Longueur 7 Présence Indispensable	

Date ou date de début de la prestation ou de l'absence

Description

En cas d'une communication par jour, la date à laquelle la prestation ou l'absence a eu lieu.

En cas d'une communication par période, la date de début de la période au cours de laquelle la prestation ou l'absence a eu lieu.

Tech Label

startDate

Domaine de définition

La date de début de la prestation ou de l'absence est supérieure ou égale à la date de début de la période de calcul salarial.

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- · JJ est le jour

Date de fin de la prestation ou de l'absence

Description

Date de fin de la période au cours de laquelle la prestation ou l'absence a eu lieu.

La zone n'est pas complétée quand la prestation ou l'absence est communiquée par jour.

Tech Label

endDate

Domaine de définition

La date de fin de la prestation ou de l'absence est supérieure ou égale à la date de début de la prestation ou de l'absence. La date de fin de la prestation ou de l'absence est inférieure ou égale à la date de fin de la période de calcul du salaire.

Longueur

10

Présence

Obligatoire si la prestation ou l'absence est communiquée sur une base périodique.

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- · JJ est le jour

Nombre d'heures de prestation ou d'absence

Description
Nombre d'heures de la prestation ou de l'absence.
Tech Label
numberOfHours
Domaine de définition
[0; 999999]
Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.
Exemples: • 1 heure est exprimée par 100. • 4 heures et 30 minutes sont exprimées par 450. • 12 heures et 22 minutes sont exprimées par 1237.
Longueur
7
Présence
Indispensable
Format
1

Bloc Caractéristiques de la prestation

[serviceFeature]

Information supplémentaire sur certaines prestations ou absences.

Nom du champ	Description	Tech Label
Type d'heure supplémentaire	Précision du type d'heures supplémentaires prestées.	overtimeType
Notion d'assujettissement aux cotisations de sécurité sociale	Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale.	subjectionToSocialSecurity- Contributions
Notion d'heures supplémentaires incluses dans le calendrier	Indication que les heures supplémentaires sur une base périodique sont déjà incluses dans les prestations sur base journalière.	overtimeIncludedInCalendar
Notion de prestations des marins	Précision du type de prestation fournie par un marin.	seafarerServiceType

Type d'heure supplémentaire

Description	
Description Précision du type d'heures supplémentaires prestées.	
Tech Label	
overtimeType	
Domaine de définition	
1 = heures supplémentaires récupérables 2 = heures supplémentaires non récupérables	
Longueur	
2	
Présence	
Obligatoire si des heures supplémentaires sont communiquées.	
Format	
Notion d'assujettissement aux cotisations de sécurité sociale Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale.	
de sécurité sociale Description	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale.	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label subjectionToSocialSecurityContributions	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label subjection To Social Security Contributions Domaine de définition 1 = exonéré de cotisations de sécurité sociale	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label subjection To Social Security Contributions Domaine de définition 1 = exonéré de cotisations de sécurité sociale 2 = soumis aux cotisations de sécurité sociale	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label subjectionToSocialSecurityContributions Domaine de définition 1 = exonéré de cotisations de sécurité sociale 2 = soumis aux cotisations de sécurité sociale Longueur 2 Présence	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label subjectionToSocialSecurityContributions Domaine de définition 1 = exonéré de cotisations de sécurité sociale 2 = soumis aux cotisations de sécurité sociale Longueur 2	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label subjectionToSocialSecurityContributions Domaine de définition 1 = exonéré de cotisations de sécurité sociale 2 = soumis aux cotisations de sécurité sociale Longueur 2 Présence	
Description Indication que la prestation ou l'absence en question est assujettie ou non à des cotisations de sécurité sociale. Tech Label subjectionToSocialSecurityContributions Domaine de définition 1 = exonéré de cotisations de sécurité sociale 2 = soumis aux cotisations de sécurité sociale Longueur 2 Présence Obligatoire si des heures supplémentaires sont communiquées.	

Notion d'heures supplémentaires incluses dans le calendrier

Description
Indication que les heures supplémentaires sur une base périodique sont déjà incluses dans les prestations sur base journalière.
Tech Label
overtimeIncludedInCalendar
Domaine de définition
1 = les prestations sur base périodique ne sont pas incluses dans les prestations sur base journalière.
2 = les prestations sur base périodique en question sont incluses dans les prestations sur base journalière.
Longueur
2
Présence
Obligatoire si des heures supplémentaires sont communiquées sur une base périodique.
Format
Notion de prestations des marins
INULIUII UC PI CSLALIUIIS UCS IIIAI IIIS

Précision du type de prestation fournie par un marin. **Tech Label** seafarer Service TypeDomaine de définition

1 = navigation 2 = stand-by 3 = travail supplémentaire

Description

Présence Obligatoire si le code prestation 1101001 est communiqué pour un marin.

Format

Longueur 2

Bloc Signalétique sociale

[identifyingSocialFeatures]

 $Indication\ du\ statut\ social\ et\ du\ r\'egime\ de\ cotisation\ d'application\ sur\ la\ personne\ physique.$

Nom du champ	Description	Tech Label
Date de début de la signalétique sociale	Date de début de la période dans la période de calcul salarial à partir de laquelle le set de données constituant la signalé- tique sociale est valide.	startDate
	Si une ou plusieurs données de la signalétique sociale changent, la date de début de la signalétique sociale correspond à la date à partir de laquelle le nouveau set de données signalétiques sociales s'applique.	
Date de fin de la signalétique sociale	Date de fin de la période dans la période de calcul salarial jusqu'à laquelle le set de données constituant la signalétique sociale est valable.	endDate
	Si une ou plusieurs données changent dans la signalétique sociale, la date de fin de la signalétique sociale correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien set de données signalétiques sociales s'applique.	
Statut	Statut de la personne physique	employmentStatus
Catégorie employeur	Catégorie employeur attribuée par l'Office national de sécurité sociale à une entreprise afin de distinguer ses obligations en fonction des caractéristiques spécifiques de l'activité exercée.	employerClass
Code travailleur	Le code travailleur détermine, ensemble avec la catégorie employeur, les cotisations de sécurité sociale dues en fonction du type de travailleur.	workerCode
Code forfait	Le code forfait détermine, sur base de la fonction de la personne, la rémunération journalière forfaitaire utilisée pour le calcul des cotisations de sécurité sociale.	flatRateCode

Date de début de la signalétique sociale

Description

Date de début de la période dans la période de calcul salarial à partir de laquelle le set de données constituant la signalétique sociale est valide.

Si une ou plusieurs données de la signalétique sociale changent, la date de début de la signalétique sociale correspond à la date à partir de laquelle le nouveau set de données signalétiques sociales s'applique.

Tech Label

startDate

Domaine de définition

La date de début de la signalétique sociale est supérieure ou égale à la date de début de la période de calcul du salarial.

Si plusieurs blocs « signalétique sociale » sont communiqués, la date de début de la signalétique sociale ne peut pas se situer dans la période de validité d'un autre bloc « signalétique sociale ».

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- · JJ est le jour

Date de fin de la signalétique sociale

Description

Date de fin de la période dans la période de calcul salarial jusqu'à laquelle le set de données constituant la signalétique sociale est valable. Si une ou plusieurs données changent dans la signalétique sociale, la date de fin de la signalétique sociale correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien set de données signalétiques sociales s'applique.

Tech Label

endDate

Domaine de définition

La date de fin de la signalétique sociale est supérieure ou égale à la date de début de la signalétique sociale.

La date de fin de la signalétique sociale est inférieure ou égale à la date de fin de la période de calcul salarial.

Si plusieurs blocs « signalétique sociale » sont communiqués, la date de fin de la signalétique sociale ne peut pas se situer dans la période de validité d'un autre bloc « signalétique sociale ».

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- JJ est le jour

Statut

Description Statut de la personne physique Tech Label employmentStatus Domaine de définition Les valeurs possibles seront listées dans une nouvelle annexe structurée. Cette annexe n'est pas encore disponible dans cette version de la documentation. Il y aura plus d'informations dans la prochaine version. Longueur 8 Présence Encore à déterminer Format /

Catégorie employeur

Description

Catégorie employeur attribuée par l'Office national de sécurité sociale à une entreprise afin de distinguer ses obligations en fonction des caractéristiques spécifiques de l'activité exercée.

Tech Label

employerClass

Domaine de définition

Voir annexe "catégoires employeur" (nouvelle annexe).

Longueur

5

Présence

Obligatoire si la personne physique est assujettie à la sécurité sociale belge.

Format

/

Code travailleur

Description Le code travailleur détermine, ensemble avec la catégorie employeur, les cotisations de sécurité sociale dues en fonction du type de travailleur. **Tech Label** workerCode Domaine de définition Voir annexe "codes travailleur" (nouvelle annexe). Longueur 5 Présence Obligatoire si la personne physique est assujettie à la sécurité sociale belge. **Format Code forfait** Description Le code forfait détermine, sur base de la fonction de la personne, la rémunération journalière forfaitaire utilisée pour le calcul des cotisations de sécurité sociale. Tech Label

flatRateCode

Domaine de définition

Voir annexe "codes forfait".

Longueur

5

Présence

Obligatoire si la cotisation de sécurité sociale est calculée sur la base d'un forfait.

Format

1

Bloc Signalétique sociale périodique

[operationalSocialFeatures]

Modalités de misen en œuvre de la signalétique sociale.

Nom du champ	Description	Tech Label
Date de début de la signalétique sociale périodique	La date de début de la période dans la période de la signalétique sociale à partir de laquelle le set de données constituant la signalétique sociale périodique est valide. Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique sociale périodique, la date de début de la signalétique sociale	startDate
	périodique correspond à la date à partir de laquelle le nou- veau set de données de la signalétique sociale périodique s'applique.	
Date de fin de la signalétique sociale périodique	La date de fin de la période dans la période de la signalétique sociale jusqu'à ce que l'ensemble de données constituant la signalétique sociale périodique soit valable.	endDate
	Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique sociale périodique, la date de fin de la signalétique sociale périodique correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien ensemble de données de la signalétique sociale périodique est d'application.	
Volume	Code qui indique si l'occupation s'effectue dans le cadre d'un contrat temps plein ou à temps partiel.	contractType
Numéro d'identification de l'unité d'établissement locale	Numéro attribué par la Banque-Carrefour des Entreprises identifiant de façon unique une unité d'établissement. Il s'agit de l'unité d'établissement dans ou depuis laquelle le travailleur est occupé.	establishmentUnitNumber
Numéro de commission paritaire	Numéro de la (sous-(sous-))commission paritaire octroyé par le SPF ETCS. Il s'agit de la commission dont dépend la personne physique en question.	jointCommissionNumber
Code NACE	Code NACEBEL qui indique l'activité économique d'un employeur ou de ses unités d'établissement. Dans le contexte de ce message, le code est utilisé afin d'indiquer l'activité économique de la personne.	economicActivity

Date de début de la signalétique sociale périodique

Description

La date de début de la période dans la période de la signalétique sociale à partir de laquelle le set de données constituant la signalétique sociale périodique est valide.

Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique sociale périodique, la date de début de la signalétique sociale périodique correspond à la date à partir de laquelle le nouveau set de données de la signalétique sociale périodique s'applique.

Tech Label

startDate

Domaine de définition

La date de début de la signalétique sociale périodique est égale ou supérieure à la date de début du bloc « signalétique sociale », situé audessus.

Si plusieurs blocs « signalétique sociale périodique » sont communiqués en dessous d'un bloc « signalétique sociale », la date de début de la signalétique sociale périodique ne peut pas se situer dans la période de validité d'un autre bloc « signalétique sociale périodique ».

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- JJ est le jour

Date de fin de la signalétique sociale périodique

Description

La date de fin de la période dans la période de la signalétique sociale jusqu'à ce que l'ensemble de données constituant la signalétique sociale périodique soit valable.

Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique sociale périodique, la date de fin de la signalétique sociale périodique correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien ensemble de données de la signalétique sociale périodique est d'application.

Tech Label

endDate

Domaine de définition

La date de fin de la signalétique sociale périodique est égale ou supérieure à la date de début de la signalétique sociale périodique.

La date de fin de la signalétique sociale périodique est égale ou inférieure à la date de fin du bloc « signalétique sociale » situé au-dessus.

Si plusieurs blocs « signalétique sociale périodique » sont communiqués sous un bloc « signalétique sociale », la date de fin de la signalétique sociale périodique ne peut pas se situer dans la période de validité d'un autre bloc « signalétique sociale périodique ».

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- MM est le mois
- JJ est le jour

Volume

Description			
Code qui indique si l'occupation s'effectue dans le cadre d'un contrat temps plein ou à temps partiel.			
Tech Label			
contractType			
Domaine de définition			
1 = temps plein			
2 = temps partiel			
Longueur			
1			
Présence			
Indispensable			
Format			

Numéro d'identification de l'unité d'établissement locale

Description

Numéro attribué par la Banque-Carrefour des Entreprises identifiant de façon unique une unité d'établissement. Il s'agit de l'unité d'établissement dans ou depuis laquelle le travailleur est occupé.

Tech Label

establishmentUnitNumber

Domaine de définition

Nombre à 10 chiffres dont :

les positions 1 à 8 correspondent à un numéro de suite, avec en première position un chiffre compris entre 2 et 8 ; les positions 9 et 10 correspondent à un chiffre de contrôle.

Dans certaines situations, il peut se révéler nécessaire d'utiliser un numéro fictif :

- 899999993 = employeur étranger sans UE en Belgique pour des travailleurs qui ne sont pas occupés sur le territoire belge
- 899999104 = employeur étranger sans UE en Belgique pour des travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison Région flamande
- 899999203 = employeur étranger sans UE en Belgique pour des travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison Région de Bruxelles-Capitale
- 899999302 = employeur étranger sans UE en Belgique pour des travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison Région wallonne sans les communes relevant de la compétence de la Communauté germanophone
- 899999401 = employeur étranger sans UE en Belgique pour des travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison Région wallonne pour les communes relevant de la compétence de la Communauté germanophone
- · 899999005 = employeur dans l'attente d'un numéro d'UE
- 899999894 = pas d'application tiers-payants (catégories d'employeurs 033, 099, 199, 299, 405, 699, 755, 756, 757, 758, 759 et 898) Statutaire avec résidence à l'étranger

ngueur	
ésence	
ésence dispensable	
rmat	

Numéro de commission paritaire

Description

Numéro de la (sous-(sous-))commission paritaire octroyé par le SPF ETCS. Il s'agit de la commission dont dépend la personne physique en question.

Tech Label

jointCommissionNumber

Domaine de définition

Voir annexe "commissions paritaires" (nouvelle annexe).

- CCC : Les commissions paritaires ; série de 3 chiffres, alignement à gauche de la colonne.
- CCC.CC : les sous-commissions paritaires ; série de 3 chiffres suivie d'un point et de 2 autres chiffres, alignement à gauche de la colonne.
- CCC.CC.C : les sous-commissions paritaires ; série de 3 chiffres suivie d'un point et de 2 autres chiffres, suivis eux aussi par un point et 2 autres chiffres.

Si la personne physique n'appartient à aucune commission, sous-commission ou sous-sous-commision paritaire, la valeur "999" est mentionnée

Longueur

9

Présence

Indispensable

Format

CCC ou CCC.CC ou CCC.CC.CC

Code NACE

Description

Code NACEBEL qui indique l'activité économique d'un employeur ou de ses unités d'établissement. Dans le contexte de ce message, le code est utilisé afin d'indiquer l'activité économique de la personne.

Tech Label

economicActivity

Domaine de définition

Voir annexe "codes NACE" (nouvelle annexe).

Longueur

5

Présence

Indispensable pour tous les membres du personnel des administrations publiques provinciales et locales

Obligatoire s'il s'agit de membres du personnel des Communautés flamande, française et germanophone occupant un poste attribué par le Fonds social Maribel pour le secteur public.

Format

/

Bloc Temps de travail hebdomadaire

[weeklyHours]

Nombre d'heures par semaine à prester par la personne physique et par la personne de référence fictive liée à la personne physique.

Nom du champ	Description	Tech Label
Туре	Indication de l'élément de la fraction d'occupation communiquée dans le bloc « temps de travail hebdomadaire ».	weeklyHoursType
Durée effective moyenne de travail hebdomadaire	Par cycle, le nombre d'heures à prester par semaine, en ce compris l'éventuel repos compensatoire rémunéré et l'éventuel repos compensatoire non rémunéré.	effectiveAvgWeeklyWork- ingHours
Durée moyenne annuelle du temps de travail hebdomadaire rémunéré	Sur une base annuelle, le nombre d'heures à prester par semaine, en ce compris l'éventuel repos compensatoire rémunéré mais sans l'éventuel repos compensatoire non rémunéré.	annualAvgWeeklyPaid- WorkingHours

Type

Description

Indication de l'élément de la fraction d'occupation communiquée dans le bloc « temps de travail hebdomadaire ».

Tech Label

weeklyHoursType

Domaine de définition

- S = données de la personne de référence d'application pour le travailleur en question. Par personne de référence, on entend la personne de référence théorique occupée à temps plein dans la même entreprise ou, à défaut, dans la même branche d'activités, dans une fonction analogue. Il est possible qu'au sein d'une même entreprise, il y ait plusieurs personnes de référence.
- Q = données de la personne physique sans tenir compte d'une éventuelle suspension des prestations
- M = données de la personne physique en tenant compte d'une éventuelle suspension complète ou partielle des prestations

Longueur

2

Présence

Les données de la personne de référence (S) et les données de la personne physique, sans tenir compte d'une éventuelle suspension des prestations (Q), sont indispensables.

Les données de la personne physique, en tenant compte d'une éventuelle suspension des prestations (M), sont obligatoires, si une mesure de réorganisation du temps de travail est d'application.

Format

/

Durée effective moyenne de travail hebdomadaire

Description

Par cycle, le nombre d'heures à prester par semaine, en ce compris l'éventuel repos compensatoire rémunéré et l'éventuel repos compensatoire non rémunéré.

Tech Label

effectiveAvgWeeklyWorkingHours

Domaine de définition

[0; 99999]

Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.

Exemples:

- 1 heure est exprimée par 100.
- · 4 heures et 30 minutes sont exprimées par 450.
- · 12 heures et 22 minutes sont exprimées par 1237.

Longueur

5

Présence

Indispensable

Format

/

Durée moyenne annuelle du temps de travail hebdomadaire rémunéré

Description

Sur une base annuelle, le nombre d'heures à prester par semaine, en ce compris l'éventuel repos compensatoire rémunéré mais sans l'éventuel repos compensatoire non rémunéré.

Tech Label

annual Avg Weekly Paid Working Hours

Domaine de définition

[0; 99999]

Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.

Exemples:

- 1 heure est exprimée par 100.
- · 4 heures et 30 minutes sont exprimées par 450.
- · 12 heures et 22 minutes sont exprimées par 1237.

Longueur

5

Présence

Indispensable

Format

/

Bloc Mesure de réorganisation du temps de travail

[reorganisationMeasure]

Eventuelle mesure de réorganisation du temps de travail avec un impact dur le temps de travail hebdomadaire de la personne physique.

Nom du champ	Description	Tech Label
Mesure de réorganisation du temps de travail	Code indiquant la mesure de réorganisation du temps de travail	reorganisationMeasureType
Pourcentage de la mesure de réorganisation du temps de travail	Pourcentage avec lequel les prestations sont réduites. Ce pourcentage concerne l'ensemble de la période de suspension et pas seulement la période de calcul salarial en question.	reorganisationMeasurePer- centage

Mesure de réorganisation du temps de travail

Description	
Code indiquant la mesure de réorganisation du temps de travail.	
Tech Label	
reorganisationMeasureType	
Domaine de définition	
Voir annexe "mesure de réorganisation du temps de travail" (nouvelle annexe)	
Longueur	
3	
Présence	
Indispensable	
Format	
I .	
Pourcentage de la mesure de réorganisation du temps	S
de travail	
Description	
Pourcentage avec lequel les prestations sont réduites. Ce pourcentage concerne l'ensemble de la période de suspension et pas seulemen	
la période de calcul salarial en question.	١t
	ıt
Tech Label	nt —
reorganisationMeasurePercentage	nt
Domaine de définition	nt
[1; 10000]	nt
	nt
Le nourcentage est exprimé en centième de nourcentage	nt
Le pourcentage est exprimé en centième de pourcentage. Exemple : 1,00% est exprimé par 100.	nt
Exemple : 1,00% est exprimé par 100.	nt
Exemple: 1,00% est exprimé par 100. Longueur	nt
Exemple : 1,00% est exprimé par 100.	nt
Exemple: 1,00% est exprimé par 100. Longueur	
Exemple : 1,00% est exprimé par 100. Longueur 5	
Exemple: 1,00% est exprimé par 100. Longueur 5 Présence	
Exemple: 1,00% est exprimé par 100. Longueur 5 Présence Indispensable	
Exemple: 1,00% est exprimé par 100. Longueur 5 Présence Indispensable	

Bloc Caractéristiques sociales supplémentaires

[socialFeaturesDetail]

Superclasse

Données supplémentaires sur les modalités de mise en œuvre de la signalétique sociale.

om du champ	Description	Tech Label
luméro de séquence	Numéro de séquence d'une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires dans le bloc "signalétique sociale" ou dans le bloc "signalétique sociale périodique". Ce numéro doit être unique dans le bloc situé au-dessus.	sequenceNumber
Date de début	La date de début de la période dans la période de la signalétique sociale ou dans la période de la signalétique sociale périodique à partir de laquelle le set de données, constituant une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaire», est valide. Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires, la date de début du bloc correspond à la date à partir de laquelle le nouveau set de données est d'application.	startDate
Date de fin	La date de fin de la période dans la période de la signalétique sociale ou dans la période de la signalétique sociale périodique jusqu'à laquelle le set de données, constituant une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires, est valide. Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires, la date de fin du bloc correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien set de données est d'application.	endDate

Numéro de séquence

Description

Numéro de séquence d'une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires dans le bloc "signalétique sociale" ou dans le bloc "signalétique sociale périodique". Ce numéro doit être unique dans le bloc situé au-dessus.

Tech Label		
sequenceNumber		
Domaine de définition		
[1; 999]		
Longueur		
3		
Présence		
Indispensable		

Date de début

Description

Format

La date de début de la période dans la période de la signalétique sociale ou dans la période de la signalétique sociale périodique à partir de laquelle le set de données, constituant une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaire», est valide.

Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires, la date de début du bloc correspond à la date à partir de laquelle le nouveau set de données est d'application.

Tech Label startDate

Domaine de définition

La date de début d'une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires est égale ou supérieure à la date de début du bloc situé au-dessus.

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- JJ est le jour

Date de fin

Description

La date de fin de la période dans la période de la signalétique sociale ou dans la période de la signalétique sociale périodique jusqu'à laquelle le set de données, constituant une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires, est valide.

Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaires, la date de fin du bloc correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien set de données est d'application.

Tech Label

endDate

Domaine de définition

La date de fin d'une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaire est égale ou supérieure à la date de début des caractéristiques sociales supplémentaire.

La date de fin d'une des sous-classes des caractéristiques sociales supplémentaire est égale ou inférieure à la date de fin du bloc situé au-dessus.

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- · MM est le mois
- JJ est le jour

Bloc Fonction

[job]

< Caractéristiques sociales supplémentaires

Données relatives à la fonction exercée par la personne physique. Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale".

Nom du champ	Description	Tech Label
Dénomination de la fonction	Dénomination de la fonction exercée par la personne physique (texte libre).	jobTitle

Dénomination de la fonction

Description
Dénomination de la fonction exercée par la personne physique (texte libre).
Tech Label
jobTitle
Domaine de définition
Longueur
100
Présence
Indispensable
Format

Bloc Reprise progressive du travail

[GradualWorkResumption]

< Caractéristiques sociales supplémentaires

Données relatives à la reprise progessive du travail par la personne physique avec l'accord du médecin-conseil après une période d'incapacité de travail.

Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale périodique".

Nom du champ	Description	Tech Label
Nombre maximum d'heures de travail autorisées par semaine dans le cadre d'une reprise progressive du travail	Le nombre maximum d'heures de travail autorisées par semaine dans le cadre d'une reprise progressive du travail après à une période d'incapacité de travail.	weeklyMaxNbrOfHoursAl- lowed

Nombre maximum d'heures de travail autorisées par semaine dans le cadre d'une reprise progressive du travail

Description

Le nombre maximum d'heures de travail autorisées par semaine dans le cadre d'une reprise progressive du travail après à une période d'incapacité de travail.

Tech Label

weekly Max Nbr Of Hours Allowed

Domaine de définition

[1; 99999]

Les heures sont exprimées en centièmes d'heures.

Exemples:

- 1 heure est exprimée par 100.
- · 4 heures et 30 minutes sont exprimées par 450.
- · 12 heures et 22 minutes sont exprimées par 1237.

Longueur

5

Présence

Indispensable

Format

Bloc Licenciement

[dismissal]

< Caractéristiques sociales supplémentaires

Données relatives au licenciement de la personne physique. Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale".

Nom du champ	Description	Tech Label
Date de début du délai de préavis	La date à laquelle le délai de préavis commence.	noticePeriodStartDate
Délai de préavis théorique en mois	Le délai de préavis théorique exprimé en mois.	noticePeriodMonths
Délai de préavis théorique en semaines	Le délai de préavis théorique exprimé en semaines.	noticePeriodWeeks
Délai de préavis théorique en jours	Le délai de préavis théorique exprimé en jours.	noticePeriodDays

Date de début du délai de préavis

Obligatoire, en cas de licenciement où le délai de préavis théorique est exprimé en mois.

Format

Description	
La date à laquelle le délai de préavis commence.	
Tech Label	
noticePeriodStartDate	
Domaine de définition	
/	
Longueur	
10	
Présence	
Indispensable	
Format	
AAAA-MM-JJ	
AAAA est l'année MM est le mois	
• JJ est le jour	
Délai de préavis théorique en mois	
Description	
Le délai de préavis théorique exprimé en mois.	
Tech Label	
noticePeriodMonths	
Domaine de définition	
[1; 99999]	
Longueur	
5	
-	

Délai de préavis théorique en semaines

Description Le délai de préavis théorique exprimé en semaines.
La délai da préquis théorique exprimé en semaines
Le delai de preavis tricorique exprime en semaines.
Tech Label
noticePeriodWeeks
Domaine de définition
[1; 99999]
Longueur
5
Présence
Obligatoire, en cas de licenciement où le délai de préavis théorique est exprimé en semaines.
Format
Dálai do práguis thágrique on jours
Délai de préavis théorique en jours
Description
Description Le délai de préavis théorique exprimé en jours.
Le délai de préavis théorique exprimé en jours.
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays Domaine de définition [1; 99999]
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays Domaine de définition
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays Domaine de définition [1; 99999] Longueur 5
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays Domaine de définition [1; 99999] Longueur
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays Domaine de définition [1; 99999] Longueur 5 Présence Obligatoire, en cas de licenciement où le délai de préavis théorique est exprimé en jours.
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays Domaine de définition [1; 99999] Longueur 5 Présence Obligatoire, en cas de licenciement où le délai de préavis théorique est exprimé en jours.
Le délai de préavis théorique exprimé en jours. Tech Label noticePeriodDays Domaine de définition [1; 99999] Longueur 5 Présence Obligatoire, en cas de licenciement où le délai de préavis théorique est exprimé en jours.

Bloc Premier emploi

[starterJob]

< Caractéristiques sociales supplémentaires

Données sur la convention premier emploi de la personne physique. Ces données sont toujours liées au bloc "signalétique sociale".

Nom du champ	Description	Tech Label
Type de convention de premier emploi	Indication du type de convention de premier emploi.	starterJobType
Pourcentage du salaire dans le cadre d'une convention premier emploi consacré à la formation	Pourcentage du salaire du travailleur occupé dans le cadre d'une convention de premier emploi consacré à sa formation par l'employeur (max 10%).	remunPercentageForStart- erTraining

Type de convention de premier emploi

Description

Indication du type de convention de premier emploi.

Tech Label

starterJobType

Domaine de définition

- 1 = travailleur sous convention de premier emploi de type 1 (contrat de travail ordinaire, sans plus article 27, premier alinéa, 1°, de la loi du 24 décembre 1999)
- 2 = travailleur sous convention de premier emploi de type 2 (combinaison entre un contrat de travail à temps partiel article 27, premier alinéa, 2° de la loi du 24 décembre 1999)
- 3 = travailleur sous convention de premier emploi de type 3 (convention d'apprentissage, de stage ou d'insertion article 27, premier alinéa, 3° de la loi du 24 décembre 1999)
- 4 = travailleur avec handicap sous convention de premier emploi de type 1 (contrat de travail ordinaire sans plus article 27, premier alinéa, 1° de la loi du 24 décembre 1999)
- 5 = travailleur avec handicap sous convention de premier emploi de type 2 (combinaison entre un contrat de travail à temps partiel article 27, premier alinéa, 2° de la loi du 24 décembre 1999)
- 6 = travailleur avec handicap sous convention de premier emploi de type 3 (convention d'apprentissage, de stage ou d'insertion article 27, premier alinéa, 3° de la loi du 24 décembre 1999)
- 7 = travailleur d'origine étrangère sous convention de premier emploi de type 1 (contrat de travail ordinaire, sans plus article 27, premier alinéa, 1° de la loi du 24 décembre 1999)
- 8 = travailleur d'origine étrangère sous convention de premier emploi de type 2 (combinaison d'un contrat de travail à temps partiel article 27, premier alinéa, 2° de la loi du 24 décembre 1999)
- 9 = travailleur d'origine étrangère sous convention de premier emploi de type 3 (convention d'apprentissage, de stage ou d'insertion article 27, premier alinéa, 3° de la loi du 24 décembre 1999)

Lα	ng	ue	ur
		uc	uı

2

Présence

Indispensable

Format

Pourcentage du salaire dans le cadre d'une convention premier emploi consacré à la formation

Description

Pourcentage du salaire du travailleur occupé dans le cadre d'une convention de premier emploi consacré à sa formation par l'employeur (max 10%).

Tech Label

remun Percentage For Starter Training

Domaine de définition

[1:1000]

Le pourcentage est exprimé en centièmes d'un pourcentage.

Exemple: 1,00% est exprimé par 100.

Longueur

4

Présence

Obligatoire si une partie du salaire d'un travailleur occupé dans le cadre d'une convention de premier emploi est consacrée par l'employeur à sa formation.

Format

Bloc Signalétique fiscale [fiscalFeatures]

Les données fiscales d'application dans le calcul salarial.

Nom du champ	Description	Tech Label
Date de début de la signalétique fiscale	La date de début de la période dans la période de calcul salarial à partir de laquelle l'ensemble des données qui forment ensemble la signalétique fiscale est valide.	startDate
	Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique fiscale, la date de début de la signalétique fiscale correspond à la date à partir de laquelle le nouveau set de données de la signalétique fiscale est d'application.	
Date de fin de la signalétique fiscale	La date de fin de la période dans la période de calcul salarial jusqu'à ce que le set de données qui forment ensemble la signalétique fiscale est valide.	endDate
	Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique fiscale, la date de fin de la signalétique fiscale correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien ensemble de données de la signalétique fiscale est d'application.	
Statut	Statut de la personne physique	employmentStatus
État civil	Il s'agit de l'état civil, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	civilStatusType
Nombre d'enfants à charge	Nombre d'enfants fiscalement à charge (en cecompris les enfants moins valides à charge), comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	numberOfDependentChil- dren
Nombre d'enfants moins valides à charge	Nombre d'enfants moins valides fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	numberOfDependentDisa- bledChildren
Nombre d'autres personnes à charge	Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	numberOfDependents
Nombre d'autres personnes moins valides à charge	Nombre de personnes moins valides fiscalement à charge autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	numberOfDisabledDependents
Notion de moins valide	Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	disabilityIndicator
Notion de travailleur frontalier	Indication si la personne physique a le statut fiscal de travailleur frontalier, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	CrossBorderWorker
Notion résident belge	Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal.	BelgianResident
Revenu du partenaire	Indication du revenu du partenaire de la personne physique, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	incomeOfPartner
Notion partenaire moins valide	Indication si le partenaire de la personne physique est considéré comme une personne avec moins valide sur le plan fiscal, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	disabilityOfPartner
Nombre de personnes à charge nécessitant des soins	Nombre de personnes à charge nécessitant des soins comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.	numberOfDependentsNeed-ingCare

Date de début de la signalétique fiscale

Description

La date de début de la période dans la période de calcul salarial à partir de laquelle l'ensemble des données qui forment ensemble la signalétique fiscale est valide.

Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique fiscale, la date de début de la signalétique fiscale correspond à la date à partir de laquelle le nouveau set de données de la signalétique fiscale est d'application.

Tech Label

startDate

Domaine de définition

La date de début de la signalétique fiscale est égale ou supérieure à la date de début de la période de calcul.

Si plusieurs blocs « signalétique fiscale » sont communiqués, la date de début de la signalétique fiscale ne peut pas se situer dans la période de validité d'un autre bloc « signalétique fiscale ».

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- · AAAA est l'année
- MM est le mois
- JJ est le jour

Date de fin de la signalétique fiscale

Description

La date de fin de la période dans la période de calcul salarial jusqu'à ce que le set de données qui forment ensemble la signalétique fiscale est valide.

Si une ou plusieurs donnée(s) change(nt) dans la signalétique fiscale, la date de fin de la signalétique fiscale correspond à la date jusqu'à laquelle l'ancien ensemble de données de la signalétique fiscale est d'application.

Tech Label

endDate

Domaine de définition

La date de fin de la signalétique fiscale est égale ou supérieure à la date de début de la signalétique fiscale.

La date de fin de la signalétique fiscale est égale ou inférieure à la date de fin de la période de calcul.

Si plusieurs blocs « signalétique fiscale » sont communiqués, la date de fin de la signalétique fiscale ne peut pas se situer dans la période de validité d'un autre bloc « signalétique fiscale ».

Longueur

10

Présence

Indispensable

Format

AAAA-MM-JJ

- AAAA est l'année
- · MM est le mois
- JJ est le jour

Statut

Description

Statut de la personne physique.

Tech Label

employmentStatus

Domaine de définition

Les valeurs possibles seront listées dans une nouvelle annexe structurée. Cette annexe n'est pas encore disponible dans cette version de la documentation. Il y aura plus d'informations dans la prochaine version.

Longueur

8

Présence

Encore à déterminer

Format

État civil

Description
Il s'agit de l'état civil, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.
Tech Label
civilStatusType
Domaine de définition
1 = Isolé
2 = Marié
3 = Divorcé
4 = Séparé de fait
5 = Veuve ou veuf
6 = Cohabitant légal
Longueur
2
Présence
Indispensable
Format
Nambra d'anfanta à abarca
Nombre d'enfants à charge
Description
Nombre d'enfants fiscalement à charge (en cecompris les enfants moins valides à charge), comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.
Tech Label
numberOfDependentChildren
Domaine de définition
[0; 99]

Longueur

Présence Indispensable

Format

Nombre d'enfants moins valides à charge

Nombre d'enfants moins valides fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.
Tech Label
numberOfDependentDisabledChildren
Domaine de définition
[0; 99]
Longueur
2
Présence
Indispensable
Format
I
Description
Description Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label number Of Dependents
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label number Of Dependents Domaine de définition
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label numberOfDependents Domaine de définition [0; 99]
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label number Of Dependents Domaine de définition [0; 99] Longueur
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label number Of Dependents Domaine de définition [0; 99] Longueur 2
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label number Of Dependents Domaine de définition [0; 99] Longueur 2 Présence
Nombre de personnes fiscalement à charge (en ce compris les autres personnes moins valides à charge et les personnes à charge nécessitant des soins) autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label number Of Dependents Domaine de définition [0; 99] Longueur 2 Présence Indispensable

Nombre d'autres personnes moins valides à charge

Description
Nombre de personnes moins valides fiscalement à charge autre que les enfants fiscalement à charge, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.
Tech Label
numberOfDisabledDependents
Domaine de définition
[0; 99]
Longueur
2
Présence
Indispensable
Format
Notion de moins valide Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator Domaine de définition 1 = la personne n'est pas considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator Domaine de définition 1 = la personne n'est pas considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide 2 = la personne est considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator Domaine de définition 1 = la personne n'est pas considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide 2 = la personne est considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide Longueur
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator Domaine de définition 1 = la personne n'est pas considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide 2 = la personne est considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide Longueur 2
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator Domaine de définition 1 = la personne n'est pas considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide 2 = la personne est considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide Longueur 2 Présence
Description Indication si la personne physique est considérée sur le plan fiscal comme une personne moins valide, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial. Tech Label disabilityIndicator Domaine de définition 1 = la personne n'est pas considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide 2 = la personne est considérée sur le plan fiscal comme personne moins valide Longueur 2 Présence Indispensable

Notion de travailleur frontalier

Description Indication si la personne physique a le statut fiscal de travailleur frontalier, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.
Tech Label
CrossBorderWorker
Domaine de définition
1 = pas travailleur frontalier
2 = travailleur frontalier
Longueur
2
Présence
Indispensable
Format
Notion résident belge
Description Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal
Description Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal.
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal.
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident Domaine de définition 1 = la personne physique n'est pas résidente belge d'un point de vue fiscal
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident Domaine de définition 1 = la personne physique n'est pas résidente belge d'un point de vue fiscal 2 = la personne physique est résidente belge d'un point de vue fiscal
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident Domaine de définition 1 = la personne physique n'est pas résidente belge d'un point de vue fiscal 2 = la personne physique est résidente belge d'un point de vue fiscal
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident Domaine de définition 1 = la personne physique n'est pas résidente belge d'un point de vue fiscal 2 = la personne physique est résidente belge d'un point de vue fiscal Longueur 2
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident Domaine de définition 1 = la personne physique n'est pas résidente belge d'un point de vue fiscal 2 = la personne physique est résidente belge d'un point de vue fiscal Longueur Présence
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident Domaine de définition 1 = la personne physique n'est pas résidente belge d'un point de vue fiscal 2 = la personne physique est résidente belge d'un point de vue fiscal Longueur 2 Présence Indispensable
Indication si la personne physique est considérée comme résidente belge d'un point de vue fiscal. Tech Label BelgianResident Domaine de définition 1 = la personne physique n'est pas résidente belge d'un point de vue fiscal 2 = la personne physique est résidente belge d'un point de vue fiscal Longueur 2 Présence Indispensable Format

Revenu du partenaire

Description

Indication du revenu du partenaire de la personne physique, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.

Tech Label

incomeOfPartner

Domaine de définition

- 1 = le partenaire n'a aucun revenu professionnel personnel
- 2 = le partenaire a des revenus professionnels personnels qui ne sont pas déclarés avec un autre code
- 3 = le partenaire a des revenus professionnels personnels, constitués exclusivement de pensions, rentes ou revenus similaires, dont le montant net n'excède pas 170 EUR par mois
- 4 = le partenaire a des revenus professionnels personnels, constitués exclusivement de pensions, rentes ou revenus similaires, dont le montant net n'excède pas 563 EUR par mois
- 5 = le partenaire a des revenus professionnels personnels, autres que des pensions, rentes ou revenus similaires, dont le montant net n'excède pas 283 EUR par mois

La	n	gu	eı	ır

2

Présence

Obligatoire si la personne physique est mariée ou cohabitant légal.

Format

/

Notion partenaire moins valide

Description

Indication si le partenaire de la personne physique est considéré comme une personne avec moins valide sur le plan fiscal, comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.

Tech Label

disabilityOfPartner

Domaine de définition

- 1 = le partenaire n'est pas considéré sur le plan fiscal comme personne moins valide
- 2 = le partenaire est considéré sur le plan fiscal comme personne moins valide

Longueur

2

Présence

Obligatoire si la personne physique est mariée ou cohabitant légal.

Format

Nombre de personnes à charge nécessitant des soins

Description				
Nombre de personnes à charge nécessitant des soins comme appliqué dans le cadre du calcul salarial.				
Tech Label				
numberOfDependentsNeedingCare				
Domaine de définition				
[0; 99]				
Longueur				
2				
Présence				
Indispensable				
Format				